

TEBOPROFIL

FT TEBOPROFIL - REF 25-V1-FR - Annule et remplace toute version antérieure



Revêtement mural, habillage de pignons, de rampants et de combles, réalisation de débords de toitures, portes de garage, abris en bois.



DESSCRIPTIF

Panneau de base : contreplaqué 100 % Okoumé fabriqué à partir de placages rigoureusement sélectionnés

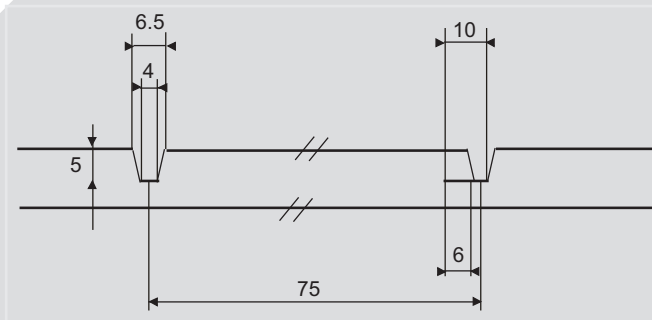
Qualité des faces (selon EN 635-2) : II / III

Faces : rainure en U

Finition : 2 faces poncées

Usage des chants : assemblage des panneaux à mi-bois

Profil usinage (10 mm)



Densité moyenne (selon EN 323) : 500 kg/m³ (+/- 10%)

Classe de collage (selon EN 314-2) : classe 3

Classe de service (selon EN 636) : classe 3 milieu extérieur

Classe de dégagement de formaldéhyde (selon EN 717-1) : E0.5 (≤ 0,062 mg/m³)

Teneur en Pentachlorophénol (selon EN 13986) : PCP ≈ 0 ppm

DIMENSIONS, NOMBRE DE PLIS & COLISAGE

Epaisseur (mm)	Nombre de plis	Formats standards (mm)	Colisage (Nb de px)
10	(5)	2500 x 1205	45
15	(7)		30

Autres formats & épaisseurs : nous consulter

OPTIONS

Traitements de préservation fongicide & insecticide, anti-termite : sur demande

STOCKAGE

Plan, sur intercalaires, dans un endroit sec et ventilé, sans contact avec le sol. Sur chantier, prévoir mise à l'abri et bâchage sans contact avec le sol.

MISE EN OEUVRE

Se conformer aux règles de l'art, de sécurité et aux DTU en vigueur. Découpes et usinages en atelier possibles hors découpe laser.

ORIGINE DE PRODUCTION

- **Production** en France sur le site du Groupe THEBAULT à Magné (79)
- Conforme à la réglementation "Made in France", identifiée par le logo de France Industrie.



Groupe THEBAULT
47, rue des Fontenelles - 79 460 MAGNE - France
Tél : +33 (0)5 49 35 70 20
info@groupe-thebault.com

www.groupe-thebault.com



Emplois et conditions de mise en oeuvre

Milieu humide	Milieu correspondant à la classe de service 2 de EN 1995-1-1 qui se caractérise par une teneur en humidité correspondant à une température de 20° C et une humidité relative de l'air ambiant dépassant 85 % seulement quelques semaines par an
Milieu extérieur	Milieu correspondant à la classe de service 3 de EN 1995-1-1 qui se caractérise par des conditions climatiques entraînant des teneurs en humidité supérieures à celles de la classe de service 2

Tenue aux fixations (e = 15 mm)

Pointes	Effort d'arrachement moyen	Parement et chant : 300 N	
Vis	Effort moyen de traction	Parement 1050 N	Chant 1200 N

Rayon de cintrage (mm)

Epaisseur	
Sens longitudinal et transversal	Données non déterminées

Coefficient d'absorption acoustique

Selon EN 13986 Tableau N°10	Plages de fréquence	
	250 Hz à 500 Hz	1000 Hz à 2000 Hz
	0,10	0,30

Conductivité thermique

Selon EN 13986	$\lambda = 0,13$
----------------	------------------

Densité caractéristique

Selon EN 789	430 kg/m³
--------------	-----------

Perméabilité à la vapeur d'eau

Selon Tableau 9 de EN 13986	Coupelle humide	Coupelle sèche
	70 μ	200 μ

Réaction au feu

Condition d'utilisation finale Selon tableau 8 de EN 13986 - 2004+A1:2015	Epaisseur minimale	Classe hors planchers	Classe planchers
Sans lame d'air à l'arrière du panneau	9 mm	D-s2,d0	D _{fl} -s1
Avec lame d'air ouverte ou fermée à l'arrière du panneau ne dépassant pas 22 mm	9 mm	D-s2,d2	-
Avec lame d'air fermée à l'arrière du panneau	15 mm	D-s2,d1	D _{fl} -s1
Avec lame d'air ouverte à l'arrière du panneau	18 mm	D-s2,d0	D _{fl} -s1
Toutes	3 mm	E	E _{fl}
Arrêté du 30/06/83	M4 si e < 18mm	M3 si e ≥ 18mm	

Isolation aux bruits aériens

Selon EN 13986, Paragraphe 5.10	L'affaiblissement acoustique R du son d'un panneau à base de bois seul, mesuré en dB, dépend de la masse surfacique m _a en kg/m² selon l'équation suivante (valable seulement pour une plage de fréquences allant de 1 kHz à 3 kHz et pour une masse surfacique >5 kg/m²) : $R = 13 \times \log(m_a) + 14$
------------------------------------	---

CONFORMITE REGLEMENTAIRE ET CERTIFICATION

Marquage CE		CE général / CE Non Structurel	DOP : Déclaration De Performance disponible sur www.groupe-thebault.com
Marques de qualité (Pays)	Ressource bois		Substances volatiles
NF Extérieur CTB-X (F)	Conforme RDUE	FSC®	Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles) à C (fortes émissions). Scénarios sols/plafonds
		 La marque de la gestion forestière responsable Sur demande	EPA TSCA Titre VI (USA) 

